

<https://ricochets.cc/La-CCRC-de-Jacques-Dubay-ont-le-culot-d-annoncer-une-reprise-des-travaux-hors-la-loi-en-janvier-2025-8027.html>



La CCRC et Jacques Dubay ont le culot d'annoncer une reprise des travaux hors la loi dès janvier 2025



- Les Articles -

Publication date: vendredi 20 décembre 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Tous les travaux concernant le projet de "déviation" à St Péray ont été [suspendus depuis le 15 novembre par le tribunal administratif de Grenoble](#).

Malgré tout, la CCRC de Jacques Dubay s'assoit sur le jugement et annonce le 03 décembre vouloir reprendre les travaux début janvier 2025 lors d'une réunion publique "orwellienne" truffée de mensonges.

- ▶ Jacques Dubay et ses complices ne semblent pas gênés par les 3 procédures judiciaires qui les visent, ils semblent vouloir s'en ajouter d'autres sur le dos en relançant illégalement des travaux. D'éventuels travaux relancera également la contestation sur place et alentour.
Prévoyant, Jacques Dubay fait voter par la com com CCRC qu'il préside le remboursement de tous ses frais de justice et autres avantages via [la Â« protection fonctionnelle Â»](#).
- ▶ [Sur le canal Telegram Â« Lutte contre la déviation de Saint Peray Â»](#) on apprend aussi que des contraventions visent des voitures qui ont pu être stationnées au bord de la route près de la Zad du Nichoir. Encore une répression mesquine.
- ▶ [Le camp Wauquiez joue la mauvaise foi pour sauver sa route départementale](#) (...) *Alors que le chantier de la RD86 a été suspendu par le tribunal administratif, l'exécutif d'Auvergne-Rhône-Alpes caricature les militants écologistes en une bande d'« extrémistes ».* (...)

Le président (de paille) de la Région Fabrice Pannekoucke et le président de l'Ardèche Olivier Amrane ont défendu ce projet archaïque de bétonisation. Ces extrémistes opposants à la démocratie et à l'écologie ne ratent jamais une occasion de dénigrer des écologistes et de vendre leurs projets mortifères.

- ▶ Restons vigilants sur ce dossier, et prêts à intervenir si besoin.

Des actus sur Jacques Dubay et ses complices :

Dans le nouveau règlement intérieur, il est désormais interdit de porter nos écharpes régionales. Une attaque directe contre la liberté d'action et d'expression des élu-es qui défendent l'intérêt général.

Cette mesure vise clairement des élu-es comme notre collègue Maud Gard, qui a porté son écharpe pour stopper un chantier illégal et dangereux à Saint-Péray, soutenu par l'exécutif régional. Les plaintes déposées contre elle et son conjoint ne sont qu'un prétexte pour intimider celles et ceux qui s'opposent à des projets destructeurs.

C'est extrêmement grave. Instrumentaliser la justice et manipuler les règlements pour museler le débat démocratique est une dérive inacceptable et dangereuse.

Nous ne céderons pas ^a

#DirectAuRA #Démocratie #RégionAuvergneRhôneAlpes @à la une
(post d'élus Les Ecologistes)

Plaintes abusives, dénonciations calomnieuses des opposants à la déviation de Saint Péray : Nous avons fait perdre 2 heures aux services judiciaires pour des auditions libres sur des faits reprochés qui sont sans fondement. !

Le Mairie de Saint-Péray - 07 et président de la Communauté de communes Rhône Crussol a très clairement utilisé la justice à des fins de bâillonnement politique. C'est une attitude irresponsable de la part d'élus de la république.

Je demande à ce que les menaces, intimidations et pressions politiques cessent. Chaque citoyen.nes a droit à la

liberté d'opinion, n'en déplaise à Jacques Dubay.

► vidéo pour les détails :

<https://www.facebook.com/maud.grard/posts/pfbid05ZLDUTsTRokhEENXFQX222DXuuejc6z2ErAnBKGUPsjahcwhVSikvqbWQGVjV3SBI>

(post de Maud Grard, élue écologiste à la Région)

Aux x & , '(-+ , %' '-+)+", le 2 décembre au CEP du Prieuré, Jacques Dubay a encore une fois fais la promo de sa déviation en arrangeant les choses à sa sauce.



La CCRC et Jacques Dubay ont le culot d'annoncer une reprise des travaux hors la loi dès janvier 2025

}[+"" + (' , "% &." ") % %' " - +"" + , ')(.+ * . , . 2]

Le jeudi 12 décembre, s'est tenu le dernier conseil municipal de l'année, en présence des membres du conseil municipal des jeunes, venus découvrir le déroulement d'une séance.è÷

(...)

En fin de séance le maire, Jacques Dubay a pris la parole pour annoncer qu'il quittera son poste au 1er janvier 2025, tout en restant conseiller municipal et président de Rhône Crussol.

C'est avec émotion qu'il a expliqué sa décision, mûrement réfléchie, qui s'inscrit dans une volonté d'assurer une continuité sereine et efficace pour les projets communaux jusqu'à la fin du mandat, tout en préparant l'avenir.

Il a tenu à remercier très chaleureusement les équipes municipales qui l'ont accompagné et soutenu depuis 2014, ainsi que les membres de l'opposition. Il a également salué l'engagement de l'ensemble des services municipaux au fil des années. Enfin, il a salué tous les habitants, les associations, les bénévoles et l'ensemble des acteurs économiques qui font vivre Saint-Péray. O

C'est Frédéric Gerland, premier adjoint, qui sera proposé au vote du conseil municipal le 9 janvier 2025, pour lui succéder en tant que maire de la commune.

Après avoir été chaleureusement applaudi par l'ensemble des élus et des personnes présentes, la séance s'est achevée sur un moment convivial, marquant la fin d'une étape importante pour Saint-Péray.)

► **Ce changement opportuniste de maire va-t-il entraîner un changement de politique ? Bien improbable**